VOL. XLIV SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 30 JUIN 1915

ABONNEMENTS

Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis......... 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées:

Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone: Main 3377.

LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE SAINT-BONIFACE

Sa Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, réunie en assemblée extraordinaire, le 20 juin, a adopté la résolution suivante :

Il est résolu à l'unanimité que le Document suivant traduit les sentiments de tous les membres de la Société de Saint-Boniface, et que copie de cette résolution soit transmise à Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, Administrateur du diocèse de Saint-Boniface, et aux journaux.—Adopté.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, doyenne des sociétés nationales de l'Ouest, pleure la mort de son Archevêque, son Père dans la foi, son chef dans le patriotisme.

Plus que toute autre société nationale, elle fut l'objet de sa toute spéciale tendresse. S'épanouissant dans sa ville épiscopale, tout près de son cœur, elle eut l'insigne faveur d'en sentir davantage les battements et de recevoir plus souvent et plus dircetement que les autres, ses paternelles directions et l'expression si vibrante du patriotisme qui l'embrasait.

Qui pourra jamais oublier les accents si éloquents et si fiers qui jaillissaient de son âme en gerbes enflammées, pour aller réchauffer les ardeurs attiédies et les courages chancelants ? Paroles d'évêque, paroles de patriote, nous voulons vous conserver avec un culte jaloux dans l'écrin de nos cœurs reconnaissants.

Quelques jours avant sa mort, vous tombiez de ses lèvres comme un testament sacré nous prêchant la loyauté à la Couronne Britannique, l'amour du drapeau, la fermeté dans la revendication des droits et des libertés que ce drapeau doit protéger, la fierté et la grandeur de notre race, l'amour du Canada notre seule patrie, la fidélité aux derniers conseils du héros de Carillon : — "Soyez loyaux à vos nouveaux maîtres, tout en vous souvenant de ce que vous a donné la France."

Paroles d'évêque, paroles de patriote, paroles bénies, vous êtes un legs précieux de celui qui avait pris pour devise *Depositum custodi*,—Garde le dépôt. Nous vous garderons dans nos cœurs; vous y serez le radium inépuisable y répandant la lumière qui guidera nos volontés et la chaleur qui les embrasera au jour de l'action.

La voix éloquente de Monseigneur Langevin n'a pas retenti dans notre diocèse seulement. Fière et militante comme un clairon, elle a résonné dans toutes les provinces du Dominion et nous a rallié d'ardentes sympathies. C'est pour nous, c'est pour l'avenir de notre race dans l'Ouest, avenir qui tenait dans son amour la première place après les droits de Dieu dans l'école et dans la société, que son cœur et sa voix allaient dans les autres provinces prêcher les foules et les conquérir. C'est pour la cause de nos enfants et pour le respect intégral de nos institutions britanniques que sa parole éloquente s'est élevée devant les pouvoirs ecclésiastiques et civils. Les luttes ardentes qu'il a livrées pour l'avenir religieux et national de notre peuple ont consumé son cœur et abrégé ses jours. Elles resteront à jamais bénies dans la mémoire de la population canadienne-française de l'Ouest.

La société Saint-Jean-Baptiste, interprète fidèle de la reconnaissance populaire, veut lui rendre l'éclatant témoignage qu'il a déjà reçu de l'Autorité Suprême : *Bene certasti*.

Sa Grandeur Monseigneur Langevin étendait son affection à tout ce qui était de son pays. Il ne respirait jamais plus à l'aise que dans la brise qui venait de son ciel ; les beautés naturelles du Canada n'étaient dans son estime surpassées par aucune autre. Il les aimait éperdument parce qu'il voyait en elles l'âme de la patrie canadienne. Ecoutons un instant ce que dit à son cœur la nature de son pays :

"Il s'échappe des profondeurs de tes vastes forêts, du sein de tes vallées ombreuses, de la cime de tes montagnes, des eaux de tes lacs, de tes rivières et surtout des ondes majestueuses et des cataractes du fleuve roi, comme une douce brise qui gonfle nos cœurs et nous enivre de joie et d'espérance."

Les moissons dorées qui se balancent dans la prairie, les fleurs qui émaillent le sol vierge, les oiseaux de nos plaines et de nos forêts, la faune abondante qui peuple la solitude de nos bois, font tour-à-tour l'objet de ses études dans les moments qu'il appelle ses loisirs et font chanter dans son âme une chanson d'amour et de patriotisme.

Et le sol de la patrie, comme il l'aime et l'admire ! C'est le sol des ancêtres, sol fécondé du sang des martyrs et des sueurs de nos pionniers canadiens; c'est le sol ouvert à la civilisation par nos missionnaires, c'est le témoin de l'épopée glorieuse qui constitue notre histoire; voilà pourquoi il en est passionnément épris; voilà pourquoi il l'étudiera et le fouillera pour y retrouver les restes vénérés de LaVérendrye, Aulneau et leurs compagnons. Qui n'a tressailli en entendant, à la fin de nos soirées, s'échapper de son âme vibrante, le chant de la patrie canadienne : "O Canada, terre des nos aïeux !"

Mais du Canada, c'est surtout pour l'histoire que Monseigneur Langevin avait une passion toute spéciale. Il en avait une connaissance des plus approfondies. Pour lui, l'histoire était le phare lumineux qui devait éclairer notre route vers l'avenir. Son âme s'était trempée aux récits des luttes de nos devanciers, et sa grande intelligence y avait saisi des leçons pratiques qui guidèrent sa vie dans la défense du droit et de la justice.

Voulant faire bénéficier aussi les autres de ces leçons, il fit tout en son pouvoir pour encourager l'enseignement de l'histoire à nos enfants, et la publication de divers documents historiques. Il savait par là, faire connaître à tous la place que nous occupons dans ce pays. C'est aussi dans ce but qu'il fonda la Société Historique de Saint-Boniface. Les phrases éloquentes qui suivent et qu'il prononça au Congrès de Québec, résument les leçons de patriotisme que son œuvre nous lègue :

"Nous sommes chez nous, au Canada, partout où le drapeau britannique porte dans ses plis glorieux nos droits sacrés avec la trace de notre sang."

"Debout, libres et fiers, auprès de cet étendard qui flotte triomphalement sur tous les océans, nous lui jurons avec joie, foi et fidélité, mais nous lui demandons en retour de protéger toujours nos libertés, et nous clamons à tous les échos du pays, la vieille devise normande "Dieu et mon droit."

"Pour nous, la patrie canadienne s'étend jusqu'au dernier morceau de terre canadienne, jusqu'à la dernière motte, jusqu'au dernier brin d'herbe. Chacun de nous l'emporte avec lui dans son cœur, comme un trésor sans prix ; et l'exilé mourant, loin des chers siens et de la douce terre natale, évoque avec amour l'âme de la patrie, lui envoie encore son souvenir le plus affectueux, et lui réserve avec Dieu, le dernier battement de son cœur."

La Société Saint-Jean-Baptiste, au nom du peuple canadien français, vient déposer sur la tombe du grand Archevêque disparu, en même temps que ses regrets et sa profonde douleur, l'assurance de sa fidélité à la voie qu'il nous a tracée, et sa vive gratitude pour les exemples de patriotisme et de vertu qu'il nous a donnés, alors qu'il était notre chef vénéré. Du haut du Ciel, qu'il daigne écouter l'expression de notre dévouement. Nous voulons seconder les efforts de ses successeurs pour la cause de la colonisation, qu'il avait tant à cœur ; nous voulons pratiquer pour la défense du bien cette union qu'il nous a si souvent prêchée; nous voulons être comme lui, forts contre la tempête persécutrice, ne nous laissant jamais abattre, regardant avec confiance le drapeau protecteur et répondant fièrement à ceux dont la flèche nous aura atteints : "Nous sommes blessés, mais jamais vaincus !"

ADRIEN POTVIN,
Président de la Société Saint-Jean-Baptiste
de Sant-Boniface.

ALEX. BERNIER, Secrétaire.

CONDOLEANCES DE SA SAINTETE BENOIT XV

Sa Grandeur Mgr Béliveau, administrateur du diocèse de Saint-Boniface, a reçu le télégramme suivant que nous publions malgré l'heure tardive comme pièce d'histoire :

Rome, 17 juin 1915.

Monseigneur Béliveau,
Saint-Boniface, Manitoba, Canada.

"Saint-Père peiné, douloureuse nouvelle, décès, Mon-"seigneur Langevin, partage deuil, diocèse, occasion, " perte, vénéré regretté Archevêque et prie Dieu pour re-" pos éternel de son âme ; accorde de coeur à Votre Gran-" deur, clergé et fidèles, bénédiction apostolique.

"(Signé) Card. Gasparri."

Cette fameuse "interview" du Pape

Le *Corriere d'Italia* publiait lundi un "Communiqué" du cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat du pape, au sujet de la fameuse *interview* de Benoit XV à M. Latapie de la *La Liberté* de Paris. Le cardinal Gasparri nie pour le compte de Sa Sainteté Benoit XV un grand nombre d'assertions que lui attribuait M. Latapie. De sorte que les journaux qui ont attaqué le chef de l'Eglise catholique devront mettre une sourdne à leur zèle. A part l'esprit de justice, qui est le grand honneur de la Papauté, on aurait dû se rappeler que la diplomatie du Vatican a fait ses preuves. Même avant l'*interview* du cardinal Gasparri, était-il possible de penser que Benoit XV avait tenu le langage hasardé qu'on lui prêtait? Nous croira qui voudra, mais même en fait de sagesse humaine Benoit XV est capable de rendre des points à l'illustre *Free Press*, de Winnipeg, l'un des journaux canadiens les plus empressés à ranger le Pape du côté de l'Allemagne.

Convention Conservatrice

Le parti conservateur du Manitoba tiendra une convention provinciale à Winnipeg les 14 et 15 juillet prochain.

Des taux réduits seront accordés par les compagnies de chemins de fer à tous les délégués à cette convention.

La nouvelle commission

Le gouvernément Norris a nommé les juges Perdue, Galt et Robson pour faire enquête sur ce qu'on est convenu d'appeler les accusatons Fullerton. M. Fullerton, qui représente les députés conservateurs de la Législature, a intimé qu'il enverrait des subpoenas à sir Douglas Cameron, le lieutenant-gouverneur de la provnce, au juge-en-chef Howell, à l'Hon. M. Norris, à l'honorable M. Johnson, à l'honorable A. B. Hudson et autres personnages importants de Winnipeg.

On sait ce que M. Fullerton prétend: les contestations d'élection auraient été abandonnées moyennant paiement par certains membres du gouvernement Roblin d'une somme de $50,000.00 à leurs adversaires.

De plus, les chefs du parti libéral devaient prendre le pouvoir, dicter à sir Rodmond Roblin sa lettre de démission et faire cesser l'enquête de la commission Mathers-Macdonald; M. Thomas Kelly, l'entrepreneur des bâtisses du parlement, devait être simplement poursuivi au civil.

Sur les $50,000.00 dont il a été question plus haut il resterait dû au parti libéral une balance de $25,000.00 qui devait être payée seulement sur dissolution de la commission Mathers-Macdonald.

Le gouvernement Norris nie ces assertions. Cependant l'*interview* donnée par M. Hudson à ce sujet cause des inquiétudes à un grand nombre de libéraux: cette *interview* semble un entortillage d'explications bien trop laborieuses pour quelqu'un qui serait parfaitement innocent ! Il paraît y avoir eu bel et bien des négociations entre certains membres de l'ancien gouvernement et du nouveau. Les travaux de la commission d'enquête sont commencés. Les témoignages devront être intéressants pour bien du monde...

SIR ROBERT BORDEN

Sir Robert Borden a quitté Ottawa lundi en route pour l'Angleterre où il discutera avec le gouvernement anglais les graves questions que soulève la guerre. Pendant l'absence de sir Robert, l'honorable M. W. T. White, ministre des finances, agira comme premier ministre, plus tard Sir George Eulas Foster assumera cette fonction.

L'ELOGE DE JOFFRE PAR UN ANGLAIS

M. W.-E. Grey, un londonnien, grand admirateur du général Joffre, a jugé à propos d'écrire un petit volume pour rendre justice aux troupes françaises qui ont opéré en Alsace et en Lorraine depuis le commencement de la guerre. L'éloge qu'il fait des armées de l'Est, met en pleine lumière le travail intelligent accompli par les pioupious de la république. le long de la ligne des forts, travail qui a puissamment contribué à aider l'aile gauche engagée actuellement en Belgique et dans le nord de la France.

Comme l'auteur du livre en question a eu l'avantage de connaître intimement plusieurs officiers français haut gradés, et d'étudier consciencieusement les mouvements stratégiques de Joffre autour de Belfort, de Verdun et de Nancy, nous devons attacher à son appréciation plus d'importance qu'à celle d'un critique malveillant qui reprochait dernièrement au généralissime français d'avoir agi avec trop de lenteur depuis la bataille de la Marne.

Voici en raccourci ce que dit M. Grey: C'est l'impossibilité d'écraser les armées de droite qui a empêché les Allemands de réussir dans leur ruée sur Calais.

C'est avec raison que Joffre s'est tenu presque constamment sur la défensive depuis le commencement des hostilités. C'était la seule tactique qui pouvait sauver les Alliés mal préparés et luttant contre des ennemis parfaitement organisés et outillés.

La première campagne d'Alsace-Pau, a été un véritable coup de Lorraine, conduite par le général maître et fait grandement honneur au génie militaire de Joffre. Ce dernier savait très bien que Mulhausen pouvait être pris à la suite d'une attaque soudaine et impétueuse, et que les Français ne pourraient garder leur conquête.

Il donna cependant ordre au général Pau de prendre cette ville, avant même que la mobilisation des forces françaises fût terminée. Son but était de donner aux Allemands l'illusion que la France était prête pour la lutte, alors qu'en réalité, elle n'avait envoyé sur la ligne de feu qu'une partie de ses armées, et d'enthousiasmer les Français, en leur faisant entrevoir la possibilité de la délivrance prochaine de l'Alsace-Lorraine. Cette tactique n'a pas eu seulement pour effet de faire crier: aux armes, la France tout entière; mais elle a forcé l'état-major allemend à modifier ses plans et à détacher de son armée du nord une partie considérable pour faire face au général Pau. Ce déplacement était très avantageux pour les Alliés, puisqu'il adossait à la ligne des forts une armée qui aurait été beaucoup plus dangereuse, si elle eût accompagné le général von Kluck dans sa marche victorieuse sur Paris, à travers un territoire pratiquement non fortifié.

Un des chapitres les plus intéressant de l'histoire des armées françaises de l'Est, c'est la manière dont le général Joffre a fortifié la ville manufacturière de Nancy, dès le début de la guerre. Le généralissime français prévoyait que les Teutons chercheraient à s'emparer le plus tôt possible de ce centre industriel. Il s'était préparé en conséquence et si bien qu'il fit mordre la poussière aux troupes prussiennes qui, le 8 septembre, après quatre jours de bombardement, s'élancèrent sur ..ancy.

L'ordre du Kaiser était bien formel. Le plateau de Nancy devait être pris à n'importe quel prix.

A l'approche de l'ennemi, les Français ne donnèrent pas signe de vie. Leurs canons et leurs fusils étaient silencieux. Ils laissèrent avancer les Allemands sur les collines jusqu'à une distance de 300 verges, et, se précipitant alors sur eux, la baïonnette au poing, tuèrent le plus grand nombre et jetèrent le reste à bas des hauteurs. L'attaque se répéta six ou sept fois sous les yeux de Guillaume et au son des fanfares, mais le résultat fut toujours le même, malgré la charge impétueuse des Cuirassiers Blancs, la fleur de la cavalerie allemande.

Le soleil du 8 septembre se coucha donc sur une des scènes les plus lugubres de la guerre, et le conquérant de Postdam, terriblement battu, dut remettre à plus tard son entrée triomphale dans Nancy, tout comme il fut forcé d'ajourner son repas de victoire à Paris.

La victoire française de Nancy coïncida justement avec la défaite du Kronprinz, un peu plus à l'Ouest, et avec la retraite précipitée de von Kluck, alors qu'il n'était qu'à vingt milles de Paris.

La conclusion du livre est à peu près ceci. Les journées les plus sombres pour les armées teutonnes ont été le 6, le 7 et le 8 septembre 1914, et la grande victoire de la Marne dépend beaucoup de la défense merveilleuse de Nancy et de la tactique habile des armées françaises de l'Est.

Nous sommes heureux de recuelllir le précieux témoignage de M. Grey en faveur du général Joffre dont la valeur n'est pas plus contestable que celle de Kitchener. Joffre est plus qu'un organisateur, c'est un stratégiste incomparable. Et la meilleure preuve qu'on en puisse donner, est que certains hommes, réputés les plus intelligents de France et d'ailleurs, en sont encore à se demander si le coup de la Marne n'a pas été un miracle. Ce n'est donc pas un génie ordinaire qui a inspiré le chef militaire de la France.

Partis pour l'Europe

La compilation des listes électorales de Saint-Boniface révèle le fait que la guerre a enlevé à notre ville environ 500 hommes, partis pour l'Europe.

La France Chantee a l'Etranger

INVOCATION

France, France la douce, entre les héroïnes
bénie, amour du monde, ardente sous la croix
comme aux murs d'Antioche, alors que Godefroi
sentait sous son camail la couronne d'épines,

debout avec ton Dieu comme au pont de Bouvines,
dans ta gloire à genoux comme au champ de Rocroi,
neuve immortellement comme l'herbe qui croît
aux bords de tes tombeaux, aux creux de tes ruines,

fraîche comme le jet de ton blanc peuplier,
que demain tu sauras en guirlandes plier
pour les chants non chantés de ta jeune pléiade,

ressuscitée en Christ, qui fait de ton linceul
gonfanon de lumière et cotte de croisade,
"France, France, sans toi le monde serait seul".

GABRIEL D'ANNUNZIO.

LA GUERRE

Paris, 24.—La situation reste à peu près la même sur le front ouest. Combats au nord d'Arras, sur les hauteurs de la Meuse et en Lorraine; il y a tempête et brouillard dans les Vosges.

* * *

Les Alliés font des gains partout dans la péninsule de Gallipoli et s'emparent de nouvelles positions stratégiques.

* * *

Les Allemands prétendent que les Russes ont subi à Lemberg une défaite dont ils ne pourront pas se relever.

* * *

Londres—Lloyd-George rend les grèves un acte criminel durant la guerre et avertit les manufacturiers et ouvriers anglais que d'ici 7 jours la fabrication des obus deviendra compulsoire si c'est nécessaire.

* * *

Paris, 25—Les Français gagnent du terrain peu à peu au nord d'Arras et se fortifient dans les positions récemment acquises. Ils repoussent une attaque allemande dans les Vosges.

* * *

L'armée austro-allemande maîtresse de toute la région de Lemberg en Pologne. Ils tenteraient une marche contre Varsovie. On célèbre à Berlin et Vienne depuis la prise de Lemberg. La Russie se déclare impassible.

* * *

Berlin.—L'Allemagne fera d'importantes concessions aux Etats-Unis, dans sa prochaine réponse à la note du président Wilson.

* * *

Les Italiens avancent lentement partout.

* * *

La France envoie de la nourriture au Luxembourg via la Suisse.

* * *

Walkerville, Ontario.—On trouve plusieurs boîtes de dynamite en arrière des usines des "Gramum Motor Works."

* * *

Paris, 26.—Batailles au nord d'Arras, dans l'Argonne, dans les Vosges, sur les hauteurs de la Meuse. Aucun changement notable.

* * *

M. Ribot est satisfait de la situation financière du pays de la France.

* * *

Combats violents dans la péninsule de Gallipoli ; les Alliés s'emparent de plusieurs positions turques.

* * *

Russe et Allemands sont aux prises sur la rivière Dniester, Galicie.

* * *

Paris, 28.—Au nord et au centre du front, il n'y a eu aucun combat d'infanterie. Violents combats d'artillerie en Belgique et au nord d'Arras.

* * *

Combats dans l'Argonne, à Colonne les Allemands se servent de liquide enflammé.

* * *

Des aviateurs français bombardent la gare de Douai, 15 milles au nord-est d'Arras, et y font de sérieux dommages.

* * *

Rome.—Combats d'artillerie de longue distance sur la frontière Tyrol-Trentin. Les Italiens détruisent le canal de Montfaucon pour raisons stratégiques.

* * *

Londres.—Les Allemands entreprennent de s'emparer de Varsovie, capitale de la Pologne. Les critiques militaires discutent diversement la possibilité de cet événement.

Pris, 29.—La journée d'hier a été relatvement calme partout.

Arras a été bombardée par l'ennemi avec de gros canons. Autres combats d'artillerie au nord de Souchez et entre l'Oise et l'Aisne.

Un aéroplane français va bombarder les hangars à Zeppelins de Fredrichshafen.

* * *

Il y a violente batille entre Allemands et Russes sur la Vistule. Les Russes prétendent être maîtres de la situation partout.

Les Allemands réclament la prise de Halicz, en Galicie.

* * *

Rome.—Aucun développement important dans la campagne austro-italienne. L'Italie, qui a rompu avec la Turquie, va participer aux opérations des Dardanelles.

* * *

Paris, 30.—Bulletin français : "Dans les Vosges nous avons regagné ce matin toutes les positions que nous avions occupées à l'est de Metzeral.

"Sur le reste du front, il n'y a rien à noter sauf des combats d'artillerie."

* * *

Les Russes seraient de nouveau en retraite et les Autrichiens auraient capturé la ville de Tamaszow en Pologne russe.

* * *

Les Monténégrins s'emparent de Scutari en Albanie.

* * *

Rome.—Les armées italiennes paraissent manœuvrer pour s'emparer de la ville de Trente.

La France parmi les nations

(Du *Herald*, de Boston)

Vers quelque côté que s'incline notre sympathie en ce qui touche les nations affectées par la grande bousculade d'outre-mer, il est impossible de méconnaître la remarquable grandeur de caractère et la splendide vitalité dont la France n'a cessé de faire preuve depuis le commencement de la guerre. La plupart d'entre nous avions apprs à considérer le Français comme un être émotionnable,irritable,prompt à perdre la tête dans un moment de crise, irrésolu, inconstant, au point de vue national. Maintenant il nous faut corriger cette opinion, car, dans toutes les annales guerrières de l'humanité on ne trouve pas, depuis les jours de Sparte, un plus bel exemple de sang-froid et de dignité de la part d'un peuple luttant le dos au mur. Dans les laconiques bulletins qui nous viennent chaque jour du lointain champ de bataille français on ne trouve jamais la moindre trace de bravade, de forfenterie ou de nervosité. On ne peut distinguer entre les lignes aucun signe de passion. Aujourd'hui, de tous les peuples belligérants, le peuple français est celui qui veille le plus scrupuleusement à mener à bien ses propres affaires et qui ne s'occupe aucunement de celles des nations neutres. Nous n'avons jamais entendu parler d'une propagande franco-américaine en ce pays. Sur mille Américains, il n'y en aurait pas un, peut-être, qui pourrait dire quel est le nom de l'ambassadeur français à Washington. Ceci est un témoignage de discrétion auquel les collègues teutons de cet ambassadeur pourraient fort difficilement prétendre.. La France se conduit en tout loyalement. Conséquemment, en ces heures troublées et incertaines, ne refusons pas de rendre hommage à cette nation stoïque entre tous les peuples.—Traduction de *La Presse*

La Bibliothèque de l'Université de Louvain

Par LEON VAN DER ESSEN, Litt.D., Professeur d'Histoire à l'Université de Louvain

L'Université de Louvain, fondée en 1425, fut privée durant environ deux siècles, de bibliothèque publique. Durant une période aussi longue, le corps professoral et les étudiants furent astreints à recourir aux "librairies" affectées aux nombreux collèges et établissements religieux. Il est vrai que les facultés universitaires semblent avoir remédié, depuis les premiers temps de l'Université, à cette lacune: elles possédaient chacune leur bibliothèque propre. Ainsi, nous trouvons, dans les actes de l'Université, quelques détails sur la bibliotèque de la faculté des arts. Certaines prescriptions qui s'y rapportent datent de 1466: il était notamment défendu d'entrer dans cette "librairie" avec de la lumière et d'emporter des livres au dehors.

Quant à la bibliothèque centrale ou publique de l'Université, elle doit son origine à un ancien élève de Louvain, Laurent Beyerinick, chanoine de la cathédrale d'Anvers. En 1627, celui-ci légua à l'Université sa propre bibliothèque, riche en livres d'histoire et de théologie. Le legs constitua le premier fonds.

Il fut suivi d'un second, fait par le professeur de médecine Jacques Romanus, en 1635. Celui-ci, fils du célèbre mathématicien Romanus, transmit à l'Université la bibliothèque de son père, bien fournie de livres se rapportant aux mathématiques, et y ajouta ses propres livres de médecine.

En ce moment, était recteur le célèbre Corneille Jansenius: ce fut lui qui organisa ce premier noyau de la bibliothèque. Le dépôt de livres fut établi aux halles universitaires — l'ancienne Halle aux Draps, datant de 1317 et qui fut cédée à l'Université en 1432 — dans l'auditoire de la faculté de médecine. Jacques Boonen, archevêque de Malines, assigna une somme annuelle pour l'entretien et l'augmentation de la bibliothèque. La garde des livres fut confiée au professeur Valère André, bibliographe de grande valeur. Le dernier présida, le 22 août 1636, à l'ouverture publique du dépôt et il publia en cette même année un catalogue des 1762 livres légués par Beyerlinck et Romanus.

A la mort de Valère André la bibliothèque fut malheureusement laissée à l'abandon, de 1635 à 1719. En cette dernière année, l'attention fut de nouveau appelée sur elle par un don de Dominique Snellaerts, chanoine d'Auvers (†1720) qui lui légua les 3,500 volumes qu'il possédait.

Ce geste généreux nécessita la construction d'un nouveau local. Celle-ci fut entreprise par le recteur Réga, homme de grande initiative, fondateur du musée d'anatomie. Réga parvint aussi à procurer à la bibliothèque des revenus fixes.

Une nouvelle aile fut ajoutée aux vieilles halles, dans la direction du Vieux Marché: les constructions étaient finies en 1730.

Un nouvel élément de progrès fut apporté par l'administration de C. F. de Nelis, qui devint bibliothècaire en 1752. Son premier acte fut d'inviter le gouvernement à imposer aux imprimeurs belges l'obligation d'envoyer au moins un exemplaire de leurs publications à la bibliothèque universitaire. Inutile de dire combien cette excellente initiative augmenta les trésors déjà accumulés.

Sous l'administration de Jean François Van de Velde (1771-1797), la bibliothèque acquit 12,000 volumes. Les livres furent achetés aux ventes des bibliothèques des Jésuites, après la suppression de la compagnie. En outre, Van de Velde fit entrer 4,573 livres nouveaux.

En 1795, sous le régime français, les commissaires de la République enlevèrent environ 5,000 volumes, parmi lesquels les manuscrits les plus précieux. En 1797, De la Serna Santander obtint l'autorisation de faire un choix de tous les ouvrages qui, d'après son estimation, pouvaient être utiles au dépôt de l'école centrale établie à Bruxelles. Après un tirage qui dura dix jours le commissaire français emporta 718 volumes. On ne les a jamais restitués.

Par décret impérial de Napoléon, en date du 12 décembre 1805, la bibliothèque de l'Université de Louvain devint la propriété de la ville. Cependant, en 1835, lors du rétablissement de l'Université à Louvain, l'administration communale remit le précieux dépôt à la disposition de *l'Alma Mater*.

Il est très difficile d'estimer le nombre de volumes que contenait la bibliothèque avant l'incendie. Je ne puis produire d'estimation personnelle, mais l'annuaire "Minerva" et "l'Annuaire des bibliothèques de Belgique" par Collard donnent le chiffre de 230,000, estimation qui doit être plutôt inférieure au nombre réel de livres. Sous la direction du professeur Delannoy, on était actuellement occupé à réviser la catalogue, déjà ancien et défectueux. En inventoriant d'une manière systématique la section de théologie, on découvrait presque journellement des trésors inconnus, qui avaient dormi depuis deux siècles sous une couche de poussière. Les premières publications des premiers réformateurs et les pamphlets politico-religieux étaient particulièrement nombreux. La bibliothèque posédait aussi une magnifique collection de plus de 350 incunables et, au cours de l'inventaire actuellement en cours, on en découvrait tous les jours de nouveaux dans les endroits les plus insoupçonnés.

(A suivre)

DOIT LA VIE AUX "FRUIT-A-TIVES"

Elles ont guéri ses maux de tête et ses maux d'estomac.

PALMERSTON, ONT., 20 JUIN 1913.

"Je crois réellement que je dois la vie aux "Fruit-a-tives". J'ai toujours été sous les soins des médecins depuis mon enfance, et j'ai constamment des comptes de médecins à payer. J'étais tellement malade et épuisée, que les gens sur la rue me demandaient très souvent si je croyais pouvoir marcher sans appui. J'étais presque folle à la suite de maux d'estomac et de maux de tête. Il y a quelque temps, j'achetai une boîte de "Fruit-a-tives", et dès la première boîte je constatai qu'elles me faisaient du bien. Mon mari était enchanté, et me conseilla de continuer d'en prendre.

"Aujourd'hui je me sens parfaitement bien, et un médecin qui m'a rencontrée sur la rue l'autre jour, a remarqué ma bonne apparence et m'en a demandé la raison. Je lui ai répondu: Je prends des "Fruit-a-tives". Il m'a dit: "Bien, puisque "Fruit-a-tives" vous donnent une si bonne apparence de santé, continuez de les prendre.

Mde. H. S. WILLIAMS

"Fruit-a-tives" se vendent chez tous les marchands, à 50c. la boîte, 6 pour $2.50, grandeur d'essai, 25c, ou la Cie. Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

BUREAU DES TERRES DU DOMINION, DISTRICT DE WINNIPEG

Avis public est par les présentes donné que le et après le 23 de juin 1915, les terres à culture suivantes seront mises à la disposition du public qui voudrait faire ses entrées comme Homestead.

Township 17, Range 14 East of P.M. excepté toutes les terres pour écoles et aussi les terres réservées pour les pouvoir d'eau.

L. A. RANKIN,
Agent des Terres du Dominion,
32-34 Winnipeg.

MUNICIPALITY OF DE SALABERRY SCHOOL DISTRICT OF ST. PIERRE CENTRE No. 1309

Notice is hereby given that by-law No. 15 of the School District of St. Pierre Centre, No. 1309 which has been passed by the Trustees of the said School District, will be submitted to a vote of the ratepayers of the said School District entitled to vote thereon at the time and place hereinafter mentioned.

The object of the said by-law, is to authorized the Trustees of the said School District to borrow the sum of Two Thousand Dollars at the rate of seven per cent. per annum, payable in twenty yearly annual instalments, for the purpose of making improvements to the Boys School House. A vote of the electors entitled to vote thereon will be taken on Wednesday, the 7th day of July A.D. 1915, beginning at the hour of nine o'clock in the forenoon and closing at the hour of five o'clock in the afternoon of the same day in the Council's Room, at St. Pierre, Manitoba.

The Reeve will be at the office of the Secretary-Treasurer at St. Pierre, Manitoba, on the 5th day of July A.D. 1915, at the hour of one o'clock in the afternoon to appoint persons to attend at the polling place, and also at the final summing up of the votes by the Secretary Treasurer.

The Secretary Treasurer of the said Municipality shall be at his office, in St. Pierre, on Thursday, the 8th day of July A.D. 1915, at the hour of one o'clock in the afternoon to sum up the number of votes given for and against the said by-law.

Dated at St. Pierre, Manitoba, the 8th day of June A.D. 1915.

PAUL CHENARD,
Secretary-Treasurer.
Municipality of DeSalaberry.
33-35

L'HON. J. BERNIER H.P. BLACKWOOD
NOEL BERNIER ALEX. BERNIER

BERNIER, BLACKWOOD & BERNIER

Avocats et Notaires

Argent à prêter sur hypothèques. Placements de capitaux privé

BUREAUX:
401 Bloc Somerset, Ave. du Portage
WINNIPEG

Telephones Main 2079 et 4767

A. J. H. DUBUC W. B. TOWERS
Consul Belge LOUIS P. ROY

Dubuc, Towers & Roy

Avocats et Notaires

BUREAUX:
201 et 205 Edifice Somerset
Avenue du Portage
WINNIPEG

Téléphone Main 623
Casier Postal 443

ALBERT DUBUC JACQUES MONDOR

DUBUC & MONDOR

Avocats, Avoués et Notaires

BUREAUX:
27 et 28 Edifice Canada Life
Coin des rues Main et Portage
WINNIPEG

Telephones Main 8696 et 583

Placements de capitaux privés

ALFRED U. LEBEL

Tel. Garry 2073

AVOCAT — NOTAIRE

400 Electric Railway Chambers
Winnipeg

HEURES DE BUREAU:
de 8 à 9 a.m. 1 à 3 et 8 à 9 p.m.

J. GRYMONPRE

Notaire Public, J. P.
Licencié en droit de la Faculté de Paris
Telephone Main 1886
283 AVENUE PROVENCHER
ST-BONIFACE

Agent d'immeubles, Prêts hypothécaires, Assurances.

De Notaris Speckt Vlaamsch

Dr. F. LACHANCE

Des Hôpitaux de Paris

Spécialité:
CHIRURGIE ET GYNECOLOGIE

Consultations: de 2 à 5 p.m.

Téléphones:
Bureau: Main 2604—Rés. Main 2613

Bureau: Bloc Somerset
Avenue du Portage WINNIPEG

Dr. N. LAURENDEAU

Ex-Interne de l'Hôpital St-Boniface

Bureau et résidence:
163 Avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone Main 1392

HEURES DE CONSULTATIONS:
8 à 9 a.m. 1 à 5 p.m.
7 à 8½ p.m.

Visite tous les jours à l'Hôpital de St-Boniface

Dr. L. D. COLLIN

Des Hôpitaux de Paris

Ex-Interne des Hôpitaux de Montréal: St-Paul et Notre-Dame

Spécialité:
CHIRURGIE D'URGENCE

Consultations: 2 à 5 heures p.m.

BUREAU:
Cadomin Building, Chambre 106
Coin Graham et Main
WINNIPEG

Tél. Bureau M. [illegible]. Rés. M. 4640

J. A. BEAUPRE

AVOCAT, NOTAIRE, ETC.
308 McINTYRE BLOCK
PHONE MAIN 1554
WINNIPEG

Dr Louis F. BOUCHE

DENTISTE

Gradué du Collège Dentaire de Chicago, Lauréat du Collège Dentaire de la Nouvelle Orléans, membre fondateur de la société de Stomatologie.

NOUVELLE ADRESSE
356 Rue Main, Bâtisse de la Great-West permanent Loan Co. au 7eme. étage.

Dr. W. LEMAIRE

MÉDECIN VÉTÉRINAIRE

Bureau et Résidence:
60 RUE MARION, St. Boniface
PHONE MAIN 5253

HOPITAL PRIVÉ

Jos. Turner, prés. G. Clarke, Sec.-Trés

STANDARD PLUMBING CO'Y

Ingénieurs de systèmes de chauffage et de ventilation, plombiers hygiéniques, posent les appareils d'éclairage au gaz, etc.

No. 296, rue Fort, Winnipeg, Man.
Téléphone Main 529
Gérant, J. R. Turner, 46 ave. Provencher, St-Boniface, Tél. M. 8132

Marchands en gros pour tout ce qui regarde les plombiers et les appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur.

— POUR VOS —

EPICERIES et PROVISIONS

ALLEZ CHEZ

T. Pelletier & Cie

Avenue Taché, St-Boniface

Où vous aurez toujours des marchandises de première qualité.

MINARD'S LINIMENT

Le véritable et seul Authentique. Méfiez-vous des imitations vendues d'après les mérites du LINIMENT MINARD

MINARD'S LINIMENT CO LTD

Soumissions

DES Soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe "Tender for Combined School and Teacher's Residence, Cote Reserve, Kamsack, Sask., seront reçues jusqu'à midi le 22ème jour de Juillet prochain.

Les plans et les devis pourront être vus aux bureaux des postes à Yorkton, Sask., Canora, Sask., Melville, Sask., Kamsack, Sask., aussi aux bureaux des sauvages, et à l'agent des sauvages, M. W. G. Blewett, à Kamsack, Sask., aussi en s'adressant au Département à Ottawa.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque à charte au montant de dix p.c. de la somme totale de la soumission, payable à l'ordre du soussigné, lequel sera retenu comme garantie et confisqué dans le cas ou la ou les personnes soumissionnant refuserait de signer le contrat, ou négligerait d'achever les travaux selon les conditions du contrat.

La bâtisse devra être achevée pour le 1er jour de décembre 1915.

La plus basse ni aucune autre soumission sera nécessairement acceptée.

DUNCAN SCOTT,
Député surintendant général des Affaires Indiennes.
Ottawa, 12 juin 1915. 34-35

Mme LEO PAYETTE

dit: " Deux médecins m'avaient traitée et parce que je ne me rétablissais pas, j'ai écrit aux médecins de la Compagnie. Leurs bons conseils et les PILULES ROUGES m'ont guérie."

Mme FELIX HURTUBISE

dit: " Je manquais d'appétit, je manquais de sang, j'avais le teint terne. J'affirme que les PILULES ROUGES m'ont rendu la force et la santé."

L'anémie pénètre dans toutes les classes de la société, chez les jeunes filles et chez les femmes fortunées aussi bien que chez les pauvres.

Si les causes de la pauvreté du sang ne sont pas toujours les mêmes, les conséquences sont toujours un désordre général qui se caractérise par une pâleur excessive de la peau, un teint jaunâtre, la flaccidité des chairs, la blancheur des conjonctives, le boursoufflement de la face, le manque d'appétit, les tiraillements d'estomac, les nausées, la gêne de la respiration, les lassitudes, les tristesses, la mélancolie, l'irritabilité, les maux de tête, les éblouissements, les insomnies, etc.

Pour remédier à cet état de chose, les femmes prendront les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles. Il n'y a pas de médication aussi utile que les Pilules Rouges; elles prémunissent les jeunes filles contre l'anémie, la chlorose et facilitent leur formation. La femme adulte aura, grâce aux Pilules Rouges, un teint toujours frais, des forces suffisantes et des nerfs solides; parvenue à l'âge critique, les Pilules Rouges lui seront encore nécessaires pour traverser doucement cette dangereuse période.

Mme LEO PAYETTE

Les Pilules Rouges ont mis fin à la faiblesse et aux souffrances des deux dames dont nous publions les certificats:

"Durant un an je fus très faible et obligée de passer la moitié de mon temps au lit. Ceci avait débuté par une maladie prématurée, puis ce furent des sensations de lourdeur dans les jambes et tous les membres, des battements de cœur qui me prenaient à tout propos, à la suite d'une surprise ou sans raison, subitement. Si j'essayais de marcher un peu, si je montais un escalier ou si je faisais un petit effort, je ressentais aussitôt une douleur aux côtés, aux reins et ma respiration était haletante. J'avais des vertiges, des tintements d'oreilles, des migraines. Aussi, j'étais très frileuse, mes pieds et mes mains étaient glacés, lorsque j'étais couchée, je ne pouvais qu'avec peine me réchauffer et je dormais très mal. Deux médecins m'avaient traitée et parce que je ne me rétablissais pas, j'ai écrit aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, ce sont leurs bons conseils et leurs excellentes Pilules Rouges qui m'ont guérie et je suis heureuse de le faire savoir aux femmes malades qui se proposent d'employer les Pilules Rouges." —Mme Léo Payette, Saint-Bruno de Guigues, Qué.

"Depuis longtemps j'avais des douleurs dans les reins, je me sentais accablée et je manquais d'appétit. Je manquais aussi de sang, car j'avais les lèvres pâles, les yeux cernés de noir, le teint terne, etc. Il y a un an, je me décidai d'essayer les Pilules Rouges, ce n'est pas que j'eus en ces pilules beaucoup de confiance, j'avais tant employé de remèdes sans résultat aucun, mais je me sentais si faible qu'il me fallait en trouver un capable de me tonifier. Cette fois j'eus le bon; avec les Pilules Rouges, j'ai acquis des forces, du sang et une excellente santé." — Mme Félix Hurtubise, 15 rue Alfred, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Le Dr E. Simard, qui a passé près de trois années en Europe, à étudier les maladies des femmes, sous la direction des célèbres docteurs spécialistes Capelle et DeVos, est maintenant de retour et continuera de donner des consultations au No 274 rue Saint-Denis. Comme par le passé, ces consultations se donneront tous les jours, dimanche excepté, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, et seront absolument gratuites.

L'expérience acquise par le Dr Simard, durant son séjour en Europe, est une sérieuse garantie de succès; nous espérons donc que toutes les femmes qui souffrent sauront profiter des avantages que nous mettons à leur disposition, en venant le consulter; celles qui en seraient empêchées peuvent lui écrire, en lui donnant une description complète de leur maladie et elles recevront des conseils qui leur seront de la plus grande utilité.

AVIS IMPORTANT. — Les Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c la boîte, ou six boîtes pour $2.50; elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules, jamais au 100; elles portent à un bout de chaque boîte la signature de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE et un numéro de contrôle. Nous engageons notre nombreuse clientèle à refuser toute SUBSTITUTION. Lorsque vous demandez les Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. REFUSEZ CATÉGORIQUEMENT. Défiez-vous aussi des COLPORTEURS; les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte. Rappelez-vous que les PILULES ROUGES sont la grande SPÉCIALITÉ pour la femme, celle qui guérit tous les jours un grand nombre de personnes, ET QUI VOUS GUÉRIRA AUSSI.

Si vous ne pouvez vous procurer dans votre localité les véritables PILULES ROUGES pour Femmes Pâles et Faibles, ÉCRIVEZ-NOUS, nous vous les ferons parvenir FRANCO.

Adressez toute correspondance: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE (LIMITÉE), 274 rue Saint-Denis, Montréal.

N'OUBLIEZ PAS QUE L'IMPRIMERIE DU **MANITOBA** EST OUTILLEE POUR EXECUTER TOUTES SORTES D'OUVRAGES MUNICIPAUX, TELS QUE **RAPPORTS D'AUDITEURS, LISTES MUNICIPALES, FORMULES, ETC., ETC.**

Assortiment Complet de

KODAKS

"Films" et accessoires

VOYEZ NOS VITRINES

Nous developpons et Finissons

R. A. McRUER

Pharmacien-Opticien

Téléphone Main 5604

Saint-Boniface, Man.

LA MAISON

HENRY BIRKS & SONS

Limitée

Vend: montres, bijoux, diamants, argenteries, ouvrages en cuir, verre taillé, horloges, bronzes, papeterie et beaucoup d'autres marchandises utiles et convenables pour cadeaux de fête, de mariage et d'anniversaire.

HENRY BIRKS & SONS Ltd

Winnipeg

Porte & Markle

Gérants de l'annonce

ON PARLE FRANCAIS

Soumissions

DES Soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe "Tender for Combined School and Teacher's Residence, on the Indian Reserve, at Fairford, Man.," seront reçues jusqu'à midi le 15ème jour de Juillet prochain.

Les plans et les devis pourront être vus au bureau de poste à Fairford, Man., aussi aux bureaux des sauvages, au Portage la Prairie et à Winnipeg, au bureau de l'inspecteur S. J. Jackson, Stonewall, Man., aussi en s'adressant au Département à Ottawa.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque à charte au montant de dix p.c. de la somme totale de la soumission, payable à l'ordre du soussigné, lequel sera retenu comme garantie et confisqué dans le cas ou la ou les personnes soumissionnant refuserait de signer le contrat, ou négligerait d'achever les travaux selon les conditions du contrat.

La bâtisse devra être achevée pour le 1er jour de décembre 1915.

La plus basse ni aucune autre soumission sera nécessairement acceptée.

DUNCAN SCOTT,
Député surintendant général des Affaires Indiennes.
Ottawa, 12 juin, 1915. 34-35

Antonio Lanthier

MANCHONNIER

C'EST MAINTENANT LE TEMPS DE FAIRE REPARER VOS FOURRURES — FOURRURES REPAREES ET REMODELEES—FOURRURES DE TOUS GENRES SUR COMMANDE

Ouvert tous les soirs. Téléphone Main 5354

207 rue Horace, Norwood, Saint-Boniface.

AVIS

Pour accommoder les Citoyens de St-Boniface et de Norwood

Des arrangements ont été faits pour leur permettre de payer leurs factures de lumière et acheter leurs billets de chars aux endroits suivants:—Chez

W. G. LANG, Pharmacien

115 AVENUE MARION, NORWOOD

Et au

BUREAU DU PERCEPTEUR

DE LA TAXE DE L'EAU, HOTEL-DE-VILLE

17 février 1915 Saint-Boniface

Winnipeg Electric Railway Co.

EXPOSITION PANAMA-PACIFIQUE

Excursions a prix tres reduits

POUR

SAN DIEGO, LOS ANGELES, SAN FRANCISCO, PORTLAND, SEATTLE, VICTORIA, VANCOUVER ET PRINCE RUPERT

Repas et Cabines gratuites. Privilège d'arrets

Voyagez à travers les merveilles des Monts Rocheux du Canada et par les eaux de la Norvège et d'Amérique Trains de Luxe et Vaisseaux Palais.

Itinéraires tracés Demandez copies de la littérature concernant ces avantages extraordinaires.

GRAND TRUNK PACIFIC

M. E. SABOURIN,
Agent des Passagers,
60 Avenue Provencher
St-Boniface, Man.

Tel. Main 4372

M. GRYMONPRE & P. FONTAINE

51 AVENUE PROVENCHER
TELEPHONE MAIN 4930

ENTREPRISE D'ELECTRICITE

Fournitures d'Appareils et Installation telles que: Poêles Electriques, Moulins Laver, Fers à Repasser, Ventilateurs Lampes Tungsten.

Estimations fournies sur application

Laveie & Cie

Importateur de Vins, Liqueurs et Cigares

25 Rue Dumoulin - Tel. 2563
Saint Boniface

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

Chronique de la Province

LE PAS, Man.

M. Auguste Gillet ouvrait sa boucherie jeudi dernier. Le petit approvisionnement qu'il reçut par express démontra de suite que c'était son intention de tenir une boucherie de première classe, et aussi qu'il s'y entendait bien dans cette ligne de commerce. M. Gillet, avec le gros approvisionnement qu'il a reçu depuis par "freight" à la meilleure boucherie de la ville.

—Jos. Fredette partait pour le Lac aux Castors (Beaver Lake) mercredi matin, avec des acheteurs venant de New York, Buffalo, etc. Il a bon espoir de leur vendre les concessions qu'il a aux mines d'or de "Beaver Lake."

—M. J. A. Coté, arpenteur du gouvernement, arrivait de Prince Albert, Sask., par le train de samedi dernier. Il doit aller rejoindre le parti d'arpenteurs sous la directiontion de M. de Voligny, qui en ce moment arpente le long de la rivière Saskatchewan.

—Sa Grandeur Mgr Charlebois qui devait arriver par le train de samedi 19 juin, n'arrivera pas avant mardi prochain, devant rester à Winnipeg pour les funérailles de Monseigneur Langevin.

—MM. Mercier Frères, qui sont arrivés de Montréal, dernièrement, ont ouvert un atelier de ferblantier et de plombier sur l'avenue Patrick.

—En lisant les journaux de la Province du Manitoba on voit que la gelée a occasionné beaucoup de dégats aux jardinages, dans le commencement du mois, et, même à certains endroits la neige est tombée. Quoiqu'il ne faisait pas trop chaud ici non plus, nous n'avons pas eu de neige ce mois-ci et quoiqu'il y eut une petite gelée dans les endroits bas ou abrités, en plein air, les tiges de pommes de terre n'ont pas gelées.

—En jouant à une partie de "Baseball" aujourd'hui, J. B. Pelletier s'est fait frapper par la balle qui lui a cassé deux doigts de la main gauche.

—Le vote pour la vente de $30,-000.00 de débentures pour la construction d'une école publique, a été soumis aux électeurs lundi dernier. Le vote a donné le résultat suivant: 90 pour et 13 contre. La construction de cette école, qui aura toutes les commodités modernes, coûtera environ $45,000. Le don de $20,000 fait par le gouvernement Provincial en 1912, pour fin scolaire, sera ajouté au $30,-000 de débentures pour couvrir la balance nécessaire pour la construction de cette école. Les travaux commenceront aussitôt que les commissaires d'école auront l'argent en main.

—Par le train de samedi trois nouvelles Sœurs Grises arrivaient de St-Hyacinthe, Québec. Elles viennent pour aider leurs compagnes dans l'œuvre de soigner les malades à l'hôpital St. Antoine.

Société de l'Aide aux Drapeaux

St-Boniface, Man.

Placements de la semaine :—
1 servante; 10 hommes pour le Greater Winnipeg Water District.
Cherchent du travail :
1 bonne d'enfant; 1 servante générale.

Le Secrétaire,
OCTAVE RODTS.
Téléphone Main 2355.

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba"

AVIS

AVIS est donné par les présentes que Aimée Rita Elliott, de la Cité de Winnipeg, dans la Province de Manitoba, femme mariée, fera demande au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir son bill de divorce contre son mari, Dawson Whitla Elliott, de la dite Cité de Winnipeg, pour motifs d'adultère et abandon.

Daté dans la Cité de Winnipeg, province du Manitoba, ce 21ème jour d'Avril, A. D. 1915.

BONNAR, TRUEMAN,
HOLLANDS & ROBINSON,
Solliciteurs pour l'Applicante,
503-504, Winnipeg Electric Railway Chambers, Winnipeg, Manitoba.
28-42.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

IN MEMORIAM

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface a participé à l'exaltation du sentiment national, cette année, en faisant chanter une messe pour le repos de l'âme de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface. Cette messe a eu lieu le 24 juin même, fête de Saint-Jean-Baptiste.

Sa Grandeur Mgr Béliveau, officiait avec diacre et sous-diacre.

M. Adrien Potvin, président de la Société, M. L. H. Fournier, président de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg, les officiers, l'Hon. sénateur LaRivière, l'Hon. Juge Prud'homme, l'Hon. Jos. Bernier, Son Honneur le maire Lachance, et autres personnages occupaient des sièges d'honneur.

Mgr Dugas, protonotaire apostolique et vicaire-général, a fait le sermon du jour. Il a rappelé en quelques mots attristés le deuil du diocèse de Saint-Boniface et de toute la race canadienne, puis il a tracé pour les Canadiens-français cette ligne de conduite essentielle à notre développement national : le respect de Dieu et de son dimanche, le respect de l'autorité, le respect des lois morales.

La maitrise a chanté la *"Messe des Morts"* harmonisée; le ténor Hélie a rendu avec beaucoup d'âme le *Miserere.*

ORDINATION

Dimanche prochain, à huit heures, Sa Grandeur Monseigneur Béliveau conférera la prêtrise au révérend Père Alfred Bernier, S.J., fils de madame T. A. Bernier, dans la chapelle du collège de Saint-Boniface. Le Père Bernier célèbrera sa première messe le lendemain matin à sept heures, aussi dans la chapelle du collège.

Les Révérends Pères Jésuites et la famille du futur prêtre invitent respectueusement le public aux deux offices.

Feu M. Raymond Martel

Samedi dernier nous est arrivée de France la triste nouvelle nous annonçant la mort de M. Raymond Martel, jeune Français très avantageusement connu dans notre ville. Au premier appel de la France, M. Martel laissait Saint-Boniface durant le mois d'août dernier afin de défendre sa patrie pour laquelle il devait glorieusement mourir. Il était le frère de MM. Christian et Eric Martel, tous deux aussi partis pour la guerre. Pour la noble famille tous auront de vives sympathies.

LE SANG DE FRANCE !

Feu M. Raymond Martel

Voici comment est mort le jeune Martel. Nous reproduisons un fragment de lettre adressée par M. Christian Martel à M. W. C. Raymond, de Saint-Boniface :

J'ai reçu il y a quelque temps ta lettre du 30 avril. Aujourd'hui j'y réponds avec une nouvelle très triste à t'apprendre : la mort de mon frère, Raymond, tué à l'ennemi dans des circonstances sûrement héroïques. Après avoir été, depuis le commencement, employé au dépôt de son régiment, mon frère avait demandé et finalement obtenu de partir pour le front, le 15 mai. Il était depuis trente jours du côté d'Arras et y a trouvé la mort dans les circonstances suivantes : il y avait une tranchée prise d'enfilade par le feu des batteries et des mitrailleuses boches. On demandait des volontaires pour aller l'occuper, et s'y maintenir, mon frère se propose et part avec ses hommes; il répare la tranchée et s'y installe. Il était impossible d'y tenir, ses hommes tombaient les uns après les autres. Il se décide, au lieu d'envoyer un de ses hommes, à retourner lui-même en arrière et prévenir son officier de ce qui arrivait. On lui donne l'ordre de se replier. Il retourne chercher ses hommes et c'est en faisant ce dernier voyage qu'un obus lui a fauché les deux jambes. Il a été ramassé et mené à l'hôpital où il est mort dans la nuit du samedi, 5 juin, au dimanche, 6 juin. Il a eu la consolation de pouvoir se confesser, communier et recevoir l'Extrême-Onction avant de mourir. Mes parents, prévenus télégraphiquement, n'ont pu arriver avant sa mort. Avant de mourir il avait écrit une lettre, car il avait toute sa connaissance, disant adieu à tous ses amis du Canada et de France et pensant à tous dans ses derniers moments. Sa mort a été très belle. Il a été excessivement courageux, souffrant sans se plaindre et mourant le sourire sur les lèvres avec la joie d'avoir pu donner sa vie pour sa patrie.

DE PASSAGE

La révérende Sœur Marie-Mathilde et la révérende Sœur Angélique, de la Congrégation des SS. NN. de Jésus-Marie, d'Oakland, Californie, sont de passage ici, en route pour Montréal. La révérende Sœur Angélique est, on se le rappelle, une ancienne supérieure de l'Académie Ste-Marie; la révérende Sœur Marie-Mathilde est sœur de madame T. A. Bernier, de cette ville, chez qui elle a aussi pu revoir sa vieille mère âgée de 88 ans.

Chez Nous ET autour de Nous

N'oubliez pas le pique-nique belge, demain, sur le chemin Springfield. Courses, jeux, buffet.

Les agents d'immeubles de Winnipeg vendent en ce moment un grand nombre d'acres aux environs de la vlle à des acheteurs qui veulent faire du jardinage.

Les quelques étudiants du groupe Provencher qui ont obtenu un si grand succès de leur tournée patriotique dans la campagne environnante, sont partis mercredi le 23 pour continuer leur œuvre dans les paroisses canadiennes-françaises de l'Ouest du Manitoba. Ils visiteront ainsi Notre-Dame-de-Lourdes, Somerset, Mariapolis et trois ou quatre autres endroits où ils seront sans doute bien accueillis et non moins bien appréciés.

Nous leur souhaitons la plus entière réussite. Ils le méritent bien: car après avoir travaillé ferme pendant une grande partie des vacances pour la cause ontarienne, ils ont bien le droit de s'attendre à la récompense du succès.—*Norwood Press,* colonne française.

M. Théophane Bertrand, jr., de Montréal, en visite chez son père M. Théophane Bertrand et sa famille, depuis trois semaines est retourné dans l'Est jeudi dernier.

Madame E. Sumner, de Saskatoon, est en visite chez son père, l'honorable juge Prud'homme, rue St-Joseph.

Nous accusons réception, avec remerciements, de l'Annuaire du Collège de Saint-Boniface pour l'année scolaire 1914-1915. Cet annuaire est très complet: il donne le programme des études, les règlements du collège, un intéressant historique de l'institution, le nom des gradués et des élèves, la liste des prix, etc.

Le maire Waugh, de Winnipeg, demande aux propriétaires de logements et aux grandes maisons d'affaires de brûler du bois au lieu de brûler du charbon l'hiver prochain. L'argent employé pour acheter du charbon prend surtout le chemin des Etats-Unis, tandis que l'argent consacré à l'achat du bois serait dépensé dans Winnipeg même et toute la contrée environnante. Le bloc McArthur a été chauffé avec du bois, l'hiver dernier ; M. McArthur a réalisé une économie, et il a ainsi donné de l'ouvrage à 12 bûcherons. Multipliez cela par quelques centaines et vous vous persuaderez facilement que la proposition Waugh contribuerait beaucoup à résoudre la question du chômage forcé.

Dmanche dernier les élèves de l'Académie Sainte-Marie se sont réunies pour dire adieu à la révérende Sœur Joseph Calasanz, qui doit partir prochainement pour Montréal. La distinguée religieuse appartenait à l'Académie Sainte-Marie depuis de longues années, où elle a fait la classe à plusieurs générations d'écolières; aussi les anciennes élèves s'étaient-elles constituées en comité pour participer à cette démonstration. Il y eu présentation d'adresses, musique, chant et goûter. Ce fut une touchante fête du cœur.

On annonce la mort de M. James McDougall, ancien facteur-en-chef de la compagnie de la Baie d'Hudson et ancien citoyen de Winnipeg. M. McDougall est mort à Victoria.

L'inondation de la rivière Saskatchewan dans la région d'Edmonton a dévasté les demeures de huit cents familles, lesquelles sont maintenant sans abri. La rivière s'est élevée à 38 pieds au-dessus de son niveau ordinaire. Les citoyens d'Edmonton font des efforts considérables pour aider lese familles. Le courant est si violent que certains ponts sont en danger; le *Canadian Northern* a protégé son pont en le chargeant de trains remplis de sable.

M. Hélie, tenor-soliste de la cathédrale de Saint-Boniface, nous a quitté dimanche soir, pour aller passer quelques semaines de vacance aux Etats-Unis et dans la province de Québec où se trouve Saint-Grégoire de Nicolet, sa paroisse natale. Bon voyage et

prompt retour.—*Norwood Press,* colonne franaçise.

Il y a environ sept milles hommes de troupe au camp militaire de Sewell. Demain, congé civique, des trains spéciaux sont organisés pour ceux qui désireront visiter ce camp.

LISTE DE PRIX DE L'ECOLE PROVENCHER

Grade 9 et 10—Excellence: médaille d'or présentée par les Chevaliers de Colomb, décernée à Raymond Bernier.

Doctrine Chrétienne—Médaille d'or présentée par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, décernée à Raymond Bernier.

Excellence dans les études commerciales—Médaille d'or avec chaine, présentée par M. S. J. Dussault, décernée à Armand Ledoux.

Excellence dans le Français—Médaille d'or présentée par Son Honneur le maire Dr F. A. Lachance, décernée à Ben. Lagimodière.

Excellence en Elocution—Médaille d'or présentée par l'Hon. Jos. Bernier, décernée à Napoléon Dupas.

Excellence dans les Etudes Mathématiques—Médaille présentée par M. J. A. F. Bleau, décernée à Armand Ledoux.

Histoire et Civil—Prix spécial présenté par M. A. C. LaRivière, décerné à Roland Houde.

Deuxième prix pour le Français—Présenté par le Comité Permanent de la Langue Française, décerné à Arthur Gauthier.

Grade 7—Premier prix: Léoplod Pelletier.

Deuxième prix: Charles Pelletier.

Prix spécial pour l'Histoire du Canada, présenté par M. A. Potvin, décerné à Léoplod Pelletier.

Grade 8—Médaille d'or pour l'excellence dans ce grade, présentée par le Président des Commissaires d'Ecoles, de Saint-Boniface, M. J. A. Marion, décernée à Edouard Guilbault.

Deuxième prix—Rosaire Vallée.

Troisième prix—Edouard Véau.

Receiving Class—1er prix: Donat Saintonge.

Deuxième prix: Charles Canduale.

Grade 1a—1er prix: René Baudru.

2èe prix: Alphonse Tétrault.

Grade 1b—1er prix: Ant. Vanden Heede.

2ème prix: Alex. Vallée.

Grade 2a—1er prix: Georges Van Bellaghan.

2ème prix: Wilfrid Goldstraw.

Grade 2b—1er prix: Gérard Van Nevel.

2ème prix: Alfred Potvin.

Grade 3a—1er prix: Lucien Vansteenbrugge.

2ème prix: Gabriel Savoie.

Grade 4a—1er prix: Barthelemy Musso.

2ème prix: Martial Goulet.

Grade 4b—1er prix: Alphonse Fisette.

2ème prix: Willie Roy.

Grade 5a—1er prix: Allain de Trémaudan.

2ème prix: Réné Mager.

Grade 5b—1er prix: Eugène Roux.

2ème prix: Albert Boekstael.

Grade 6a—1er prix: Ludger Mailhiot.

2ème prix: Hector Pelletier.

Grade 6b—1er prix: Joachim Lépine.

2ème prix: Albert Banville.

Correspondance

Monsieur le Rédacteur
du *Manitoba,*

Dans un récent article de *L'Evénement,* reproduit par vôtre journal en date du 16 juin, nous lisons ce qui suit :

"En 1869 et en 1885, des troupes canadiennes-françaises prirent part aux expéditions contre les Métis rebellés du Nord-Ouest."

Chacun sait qu'il n'y eut pas de rebellion en 1869-70. Qu'est-ce qu'une rebellion ? si ce n'est une prise d'armes contre l'autorité légitime légalement constituée; or, quelle était, en 1869, cette autorité à la Rivière-Rouge? Etait-ce le Conseil d'Assiniboia? Non, puisqu'il s'était destitué devant la proclamation de McDougall.

Etait-ce le gouvernement fédéral? Non, puisque la Rivière-Rouge n'était pas plus dans la confédération que Terreneuve ou l'Australie.

Quelle était donc cette autorité? L'Angleterre, la seule. Or la population de la Rivière-Rouge ne se souleva pas contre la Couronne, mais s'opposa seulement à l'entrée des Territoires dans la Confédération, avant d'avoir la garantie que ses droits seraient sauvegardés.

La cause première du mouvement fut la vente des territoires au Gouvernement Fédéral par la Baie d'Hudson, et la formation subséquente du gouvernement provisoire fut une transition nécessaire. Le Conseil d'Assiniboia annulé par l'entente avec Ottawa, et l'Angleterre à six mois de distance et n'ayant aucune représentation ici, la Rivière Rouge restait sans forme aucune de gouvernement. Les Métis comprirent la situation, et selon leur coutume aux heures critiques, ils constituèrent un gouvernement qui devait assumer la direction des affaires du pays en attendant le décret de Sa Majesté Britannique.

Il s'en suit donc que le gouvernement provisoire était le seul légitime, formé à l'instance de McTavish, ex-gouverneur d'Assiniboia. Le gouvernement de Riel fut reconnu par Ottawa qui reçut ses délégués et demanda de traiter avec eux; si Ottawa n'eut pas reconnu le Gouvernement Provisoire il n'eut pas voulu traiter avec des révoltés. En outre, comment expliquer le fait que le Gouvernement d'Ottawa chargea Riel de maintenir l'ordre dans la Colonie jusqu'à l'arrivée de son Lieutenant-Gouverneur? Le Gouvernement Provisoire, comme l'indique son nom, était un gouvernement temporaire de transition; c'est ainsi que l'entendaient Riel et les Métis. Par conséquent, c'est à tort qu'on nous accuse de nous être révoltés. Il est vrai que les Canadiens ont fait partie de l'expédition Wolseley en 1870. Qu'est-ce que l'expédition Wolseley? un déplacement tout ordinaire de troupes allant d'un endroit à un autre. Wolseley lui-même, dans sa première proclamation dit qu'il apporte la paix et que le seul objet de l'expédition était de faire voir l'autorité de Sa Majesté. Ajoutons que cette proclamation, arrivée au Fort Garry, fut imprimée par les ordres et sous la direction immédiate de Riel parce que les tendances annexionnistes de quelques individus étaient d'empêcher la publicaton de ce document. Cette mission s'annonçant toute pacifique comment s'est-elle comportée après son entrée dans le fort, dont les portes étaient grandes ouvertes? Au moment où les Métis s'apprêtaient à faire une réception enthousiaste à ces messagers de paix, on vint les avertir que les soldats de Wolseley s'avançaient avec des intentions hostiles et qu'on en voulait à leur vie. Leur conduite prouva par la suite, hélas ! que ces avertissements étaient fondés. Nombreux furent les attentats contre les chefs du mouvement des Métis, contre de paisibles habitants de la colonie et contre les femmes et les enfants eux-mêmes. Plut au Ciel que ce ne fussent que des Canadiens-français qui fissent partie du corps expéditionnaire, il est probable, et même certain, que les feux de joie préparés par les Métis, pour saluer le Représentant de la Reine auraient été allumés, et que les désordres, meurtres et atrocités qui assombrirent les premiers jours de la Province Manitobaine n'auraient pas eu lieu.

Dans le même article, on exalte, et avec raison, le sacrifice et l'héroïsme des Patriotes Canadiens qui se battaient contre un pouvoir tyrannique sans aucun espoir de vaincre. Papineau est un héros national; Chenier, DeLorimier et autres furent des martys; leurs noms, nous les prononçons avec respect et émotion, et c'est chapeau bas que nous les saluons comme martyrs de la liberté.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, en 1885, Riel et les siens ne se battaient-ils pas pour les mêmes causes dans des circonstances rendues plus graves par le fait que leur existence nationale était menacée, que leurs foyers étaient trop souvent violés, qu'ils avaient à défendre l'honneur de leurs femmes et de leurs filles? Il est notoire que les faits qui ont amené la résistance armée des Métis au Nord-Ouest sont tellement monstrueux qu'ils sont inqualifiables. Eux aussi se batteient sans espoir de vaincre, mais ils avaient l'espoir que leurs sacrifices ne seraient pas faits en vain et qu'on leur rendrait justice.

L'auteur de l'article paraît ignorer que les Métis ont du sang français dans les veines. Il aurait pu ajouter à la liste des faits qui témoignent de la loyauté de la race française au Canada, l'attitude des Métis en 1871. Bien que persécutés et traqués comme des bêtes fauves, ils n'hésitèrent pas à prendre les armes pour repousser l'invasion fénienne. D'après le Lieutenan-Gouverneur Archibald cette attitude conserva le Nord-Ouest à la Couronne Britannique; et quelles promesses leur faisait-on donc pour qu'ils en agissent ainsi ? On leur promettait qu'on n'attenterait pas à leur vie "dans les circonstances actuelles."

De grâce, que ceux qui écrivent sur l'histoire ne s'inspirent pas uniquement des élucubrations qui peuvent sortir des feuilles orangistes; qu'ils s'inspirent aussi des auteurs français. Leur jugement sera plus sûr et par là ils ne fausseront pas celui de leurs lecteurs. En même temps ils s'exempteront de jeter l'amertume et la défiance dans le cœur de ceux qui ont souffert, et par là aussi ils ne contribueront pas à briser l'unité nationale qui est si nécessaire pour faire face à l'ennemi commun.

LE COMITÉ DE SURVEILLANCE
DES INTÉRÊTS MÉTIS.
29 juin 1915.

Note du *Manitoba.*—Nous publions avec empressement la lettre de nos amis de l'Union Nationale Métisse, L'à-propos de cette lettre est évident; et si notre confrère de Québec a pu errer sur un point d'histoire, il consentira volontier d'en être averti, nous en sommes sûrs. Pour notre part est-il besoin de dire que c'est par pure inadvertance que nous avons inséré le passage dont s'occupe l'Union Métisse :

La sécurité d'abord dans la navigation sur les lacs

Lorsque le "Noronic", le principal bateau de la Northern Navigation Company, quittait Sarnia le 19 juin pour entreprendre son premier voyage de la saison à travers les grands lacs, ce magnifique vaisseau avait à son bord un capitaine d'intérieur. Cette nomination est l'inauguration d'un système nouveau dont le but est d'assurer plus de sécurité encore aux passagers voyageant sur les lignes de chemin de fer ou de navigation du Grand Tronc, entre l'est et l'ouest du Canada.

Quoique relevant immédiatement du capitaine du navire, les fonctions du capitaine d'intérieur consisteront à s'occuper de la discipline du bord, de la manœuvre de l'équipage, de sa compétence dans les exercices contre les naufrages et les incendies, du confort des voyageurs, de la courtoisie et du recpect avec lesquels ils doivent être traités, et généralement de la bonne condition intérieure du bateau, de manière à permettre au capitaine-en-chef de consacrer tout son temps et tout son art à la conduite sûre du bateau. Cela permettra aux officiers d'être sur le pont continuellement et de ne pas être dérangés dans leur rôle, qui est d'abord de conduire sûrement le navire.

Les autres vaisseaux passagers de la flotte comme le "Hamonic" et le "Huronc" auront aussi l'avantage de cette nouvelle initiative.

Les bateaux de la Northern Navigation Company sont aussi pourvus de grandes chaloupes de sauvetage dernier modèle et autres appareils flottants. La compagnie désire faire tout en son possible pour protéger la vie de ses passagers.

WINNIPEG

(Le Temps)

Toronto est la seule ville du Canada qui a plus de lignes de chemins de fer que Winnipeg. Il y a à peine 25 ans, un train par jour dans cette dernière ville aurait fait fureur. Trois transcontinentaux et 25 lignes parcourent la ville tous les jours. Tout le trafic de l'Est et de l'Ouest passe par la porte de l'Ouest. Quand l'immigration était à son haut degré, la ville ressemblait à une autre Mecque durant la saison, mais à part de cela ses propres produits et sa position géographique en font une ville remarquable parmi les villes du Canada par son influence qu'elle exerce sur l'Ouest dans l'ensemble.

Le chemin de fer Pacifique Canadien a quelque chose comme 200 milles de terminal dans et aux alentours de la ville, tandis que les trois grands transcontinentaux ont dépensé des millions pour des facilités modernes à un point vital pour leurs intérêts. Le Grand-Tronc-Pacifique a en opération, dans cette ville ambitieuse ses grandes lignes qu vont à Prince Rupert, attirant l'attention du monde sur les possibilités de cette grande région qui, comme dit M. Morley Donaldson, ouvre un territoire absolument nouveau aux Canadiens et qui en même temps offre d'mmenses surprises en fait d'occasions soit pour agriculture, beurrerie, commerce du bois ou des possibilités en minerai.

Mgr Langevin et la presse

(Le Droit)

Les luttes qu'il a faites pour la survivance du français dans l'Ouest, la sauveagrde des droits des parents à l'éducation de leurs enfants, comme pour la conquête des droits égaux pour tout le monde resteront comme l'un des plus beaux monuments à sa mémoire. Elles marqueront le chemin à suivre pour les générations futures et seront une puissante leçon pour les hommes qui veulent mettre l'honneur avant les honneurs et le devoir avant les intérêts.

* * *

(La Vérité)

C'est un grand évêque et un grand patriote qui disparaît. Ce champion des écoles catholiques du Manitoba, ce défenseur des minorités persécutées a été l'âme intelligente et dirigeante des catholiques de l'Ouest, résistance qui a été comme le prélude du grand réveil de nos forces nationales et de nos énergies religieuses.

* * *

(La Patrie)

Avec une inlassable énergie, Mgr Langevin a plaidé la cause de ses frères du Manitoba. Depuis vingt ans sur la brèche, cet évêque plein de feu impulsif, a vaillamment lutté pour la défense des siens, pour améliorer leur situation scolaire, pour obtenir la reconnaissance entière de leurs droits religieux et nationaux. Plus les difficultés grandissaient et se multipliaient, plus il sentait l'aiguillon du devoir le pousser en avant. Jamais la droiture de ses intentions, la sincérité de ses convictions ne furent un instant mises en doute.

Mgr Langevin descend dans la tombe avant de voir le succès absolu de ses efforts. Qui sait si au seuil de l'au-delà, il n'a eu la vision de jours peut-être plus sombres et plus agités pour le troupeau dont il était depuis 1895 le pasteur vigilant et opiniâtre !

* * *

(Le Devoir)

Ce fut un évêque illustre, l'un de ceux dont le nom brillera à côté des plus grands dont s'honore l'Eglise du Canada; ce fut un fier citoyen et notre race n'a pas connu de plus noble fils.

Sa carrière fut une constante leçon de courage, d'énergie et de fierté. Elle appartient à la légende héroïque de notre pays, elle prolongera indéfiniment dans l'avenir son action féconde.

Nul discours de cet orateur à la parole enflammée n'égala jamais l'éloquence de sa vie, tout entière donnée — et à travers quelles souffrances ! — à la défense des droits de Dieu et du père de famille, à la grandeur de son pays et de sa race.—*Omer Héroux.*

(La Liberté)

Dans les rangs de l'Eglise canadienne comme dans les rangs de notre chère Patrie, notre bien-aimé archevêque laisse un vide qu'on ne comblera pas de sitôt. Il meurt relativement jeune. Il n'avait pas encore atteint ses soixante ans. Mais peu de carrières au Canada on tété aussi pleinement remplies, aussi fortement et vigoureusement vécues. D'une énergie dévorante, il ignorait la fatigue. Jamais il n'avait trop fait; toujours son initiative était en quête de quelque œuvre nouvelle à édifier. Il paraissait vivre plusieurs années en une seule.

* * *

(L'Action Catholique)

Le temps n'est pas venu de dire ce que fut cette belle vie ni d'en faire l'éloge. Qu'il nous soit seulement permis, à nous qu ifûmes toujours honorés des encouragements et des bénédictions de Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, de déposer sur son lit funèbre l'humble couronne de nos regrets, de notre admiration, de notre reconnaissance, de nos prières, pour les saints exemples, les grandes leçons et les précieux dévouements de sa vie si bien remplie.

LE COUCHER DU KAISER WILHELM

Le sénateur Eug. Réveillaud adresse à la presse un poème intitulé "Prière du Kaiser Wilhelm à son coucher," dont nous citerons les deux dernières strophes :

C'est trop déjà de ces millions d'hommes
Tombés par moi, rustres ou gentilshommes...
Leurs spectres noirs troublent souvent mes nuits
Tu devrais bien m'épargner ces ennuis,
Et les sanglots et les plaintes amères
Qu'en maudissant lancent vers moi les mères...
Tant de tourments sapent la piété
Que j'affichais pour ta divinité.
Le doute aussi s'étend en Allemagne :
Donnant, donnant ! Tu gagnes si je gagne,
Mais si je perds, sois-en bien averti,
Tout mon Deutschreich quittera ton parti !...

Mais je suis las de ma longue prière :
Il faut finir. Ma requête dernière
Est de dormir sans effroi ni remords..
Pour éloigner du lit où je m'endors
Les cauchemars, les spectres hâves, blêmes
Des morts tordus en des spasmes suprêmes,
Auprès de moi délègue en mission
Ta sainte Garde, et mets de faction
Pour me servir et venir quand je sonne
L'Archange "von" Saint Michel en personne...
Jetez-moi French, Nickiaus, Joffre en enfer,
Et vous aurez tous deux la croix de fer.

ACTE DE L'ARPENTAGE DES TERRE DU DOMINION

En conformité avec les dispositions de la Section 58 de l'Acte de l'Arpentage des Terres du Dominion, avis public est donné par les présentes que le Ministre de l'Intérieur a reçu une pétition des propriétaires des terrains ou des tenanciers de terrain comme homestead dans le Township 24 Rang 6 Est du principal Méridien faisant remarquer que les poteaux indicateurs de l'arpentage original du dit Township ont disparu et demandant un nouvel arpentage.

Toute personne capable d'indiquer la position de l'un ou plus de ces poteaux indicateurs ou en possession de quelques renseignements pouvant permettre d'établir la position de ces poteaux est requise par les présentes d'en donner avis par lettre enregistrée au Ministre de l'Intérieur, avant ou pour le 30 juillet 1915.

E. DÉVILLE,
Arpenteur général
des Terres du Dominion.
Ottawa, 12 juin 1915. 24-27